

Le secteur médico-social public et ses effectifs dans la broyeuse de la « convergence tarifaire »

La Fédération FO vient de prendre connaissance de la note interne de la FHF, qui a été relayée le weekend du 18 décembre par la presse. Elle confirme ce que nous avons observé dans les Etablissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et dans les Unités de soins longue durée (USLD).

▪ Aggravation du déséquilibre de l'offre de places au profit du privé lucratif

Sur les 25 074 places créées (entre 2003 et 2007), 61% l'ont été dans le privé lucratif, 35% dans le secteur associatif et seulement 4% dans le public. Par ailleurs, on assiste à un double déséquilibre : l'un géographique (les créations de places se font dans les villes et ignorent les zones rurales) ; l'autre financier, l'accessibilité devient dramatique face à des tarifs supérieurs de 30% dans le privé.

▪ Effet catastrophique de la « convergence tarifaire »

La FHF demande la suppression de la convergence tarifaire en EHPAD et USLD. Dans sa note, elle indique que « ramener les établissements dont la dotation soins est supérieure aux tarifs plafond, revient à geler voire supprimer des postes de soignants, puisque le forfait soins des EHPAD finance à 95% ces emplois ».

FO dénonce la notion même de « convergence » qui est basée sur une idée mensongère : celle qu'il y aurait des EHPAD trop dotés. Aucune maison de retraite ne bénéficie d'un taux d'encadrement correspondant aux engagements des Plans Solidarité Grand Age (*) et Alzheimer.

Pour preuve, les chiffres mis en évidence dans notre enquête réalisée en décembre 2008, sont corroborés par ceux de la FHF (soit 0,5 personnel pour 1 résident). En outre, plus de 35% des maisons de retraite publiques disposent uniquement d'un ratio inférieur à 0,3 soignants pour 1 résident, quand 58% des autres EHPAD ont un ratio compris entre 0,3 et 0,6 soignants pour 1 résident. Seuls 3,9% des EHPAD ont un taux d'encadrement supérieur à 0,6 pour 1 résident !

FO rejette la « convergence tarifaire » qui n'est dictée que par l'approche financière sans aucune autre considération. Celle-ci, selon la FHF, **conduira à supprimer 5 000 postes de soignants en EHPAD et 7 000 en USLD.**

Dans un contexte d'aggravation des conditions de travail et de prise en charge, cette réduction d'emplois est d'autant plus inacceptable !

C'est pourquoi, FO tient à réaffirmer ses positions de principe :

- Maintien de tous les postes ;
- Mise à niveau des budgets ;
- Arrêt de la convergence ;
- Embauches de personnels nécessaires pour atteindre le ratio de 1 pour 1.

FO invite ses syndicats à réunir les personnels des maisons de retraites, afin d'arrêter les revendications et de coordonner leurs initiatives en direction des présidents des conseils d'administration, des tutelles (ARS) et des conseils généraux, pour obtenir les créations de postes nécessaires.

Le secrétariat fédéral.

Paris, le 22 décembre 2010

(*) Le plan « Solidarité Grand Age » préconise le ratio de un agent pour un résident.